

372

**DISCOURS  
DU COORDONNATEUR**

**Journée de restitution  
du plan d'urbanisme de détail de Guinaw rails**

**le 18 Avril 2003**

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*  
\*

**Madame le Ministre du Développement social  
Monsieur le Ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire  
Monsieur le Représentant du PNUD  
Monsieur le Préfet de Pikine  
Messieurs les sous préfets de Guinaw rails Nord et Sud  
Monsieur le Maire de Pikine  
Messieurs les Maires des communes d'arrondissement de Guinaw rails Nord et Sud,  
Messieurs les Directeurs Nationaux  
Messieurs Les chefs de services Régionaux et Départementaux  
Mesdames et Messieurs les responsables des programmes et projets de lutte contre la pauvreté**

**Mesdames, Messieurs**

**Chers invités**

**Je commencerai par remercier le Ministre du développement social et son collègue de l'urbanisme qui malgré leurs calendriers très chargés ont accepté venir présider cette journée de restitution du plan d'urbanisme de détail des arrondissements de Guinaw rails nord et sud.**

**L'élaboration de ce rapport est l'aboutissement d'un long travail entamé d'abord par l'équipe de l'Antenne de Pikine puis par le cabinet sénagrosol que je félicite au passage pour la qualité du travail accompli.**

En effet, L'appui aux collectivités locales, notamment aux communes, en vue de les amener à mieux planifier, programmer et gérer le développement économique et social de leur circonscription a été un mandat essentiel du sous-programme 2 du PELCP devenu depuis Juillet 2000 l'Antenne de Pikine.

C'est dans le cadre de ce mandat d'appui institutionnel que l'élaboration d'outils de planification du développement tant à l'échelle régionale, qu'au niveau communal et local a été impulsée en partenariat avec les collectivités locales dans les zones d'intervention du PELCP en vue de leur permettre de mieux gérer et programmer le développement de leur localité.

Cette activité majeure a occupé une place centrale dans les activités du SP 2, au regard des orientations du PELCP dont la mission première portait essentiellement sur l'appui institutionnel.

C'est ainsi qu'ont été lancés les Plans de Développement de Quartiers (PDQ) a Saint-Louis, Diourbel et Tambacounda.

il convient de reconnaître que l'approche communautaire des problèmes de pauvreté urbaine à l'échelle de quartier est une démarche novatrice en matière d'animation urbaine, en ce sens qu'elle permet de systématiser la participation populaire à la recherche de solutions aux problèmes locaux et met en exergue des mécanismes d'apprentissage de la démocratie locale pour une meilleure gestion des affaires publiques.

En outre elle met en exergue la nécessité de créer les conditions de participation des populations à la résolution de leurs propres problèmes liés au manque d'infrastructures de base, aux difficultés d'accès aux services sociaux et d'insertion dans l'économie urbaine.

Il est certain que les instruments mis à la disposition des collectivités ne suffisent pas à eux seuls à promouvoir le mieux-être des populations. Néanmoins, il aurait été particulièrement difficile pour ces collectivités de les réaliser sur leurs ressources propres, eu égard à la forte demande sociale.

Par conséquent, pour tirer profit des acquis précités, il appartient désormais aux collectivités locales de rechercher des partenaires

au développement capables de participer à la mise en œuvre des investissements retenus dans un cadre coordonné et planifié.

Pour impulser cette dynamique le PELCP sous la conduite du sous programme 2 a procédé a Saint Louis, dans le quartier de Khor, a la réhabilitation de l'école publique dont les travaux ont coûté près de 10 millions ;

A Diourbel, dans le quartier de Ndayane, deux classes et le mur de l'école ont été construits,

A Tambacounda, dans le quartier de Gourel Diadié, l'Antenne de Pikine a procédé à la réception du mur de clôture de l'école(financé à hauteur de 4,5 millions Fcfa),

A guinaw rails sept classes, 2 bureaux de directeurs ont été construits et 237 tables bancs réhabilités

A partir de janvier 2001, la nouvelle orientation du PELCP va privilégier le processus de restructuration urbaine et de régularisation foncière de guinaw rails devenu un objectif prioritaire.

Ce type d'opération requiert des compétences avérées en matière d'ingénierie sociale et technique indispensable pour la réussite de la restructuration .

Cette ingénierie sociale est fondamentale dans la mesure où il permet d'assurer l'information, la mobilisation, l'organisation des populations, leur participation au processus de restructuration et la maîtrise permanente d'un cadre de consensus social, garant de l'adhésion des bénéficiaires au projet.

Tandis que l'ingénierie technique repose essentiellement sur l'analyse et la gestion des questions de tenure foncière ainsi que des coûts des opérations, la négociation et la coordination des interventions techniques multisectorielles.

C'est pourquoi l'Antenne de Pikine, en étroite collaboration avec la ville de Pikine, maître d'œuvre de la restructuration, a organisé, plusieurs réunions d'information au cours desquelles la problématique du cadre de vie, celle de la restructuration ainsi que les enjeux et perspectives économiques, sociaux et fonciers y

afférents ont été largement débattus en présence des Maires et Conseillers municipaux des deux Communes d'arrondissement, les 36 Délégués de quartier.

La dernière rencontre tenue le 9 juillet 2001, a ciblé les autorités locales dans le cadre d'un Comité Départemental de Développement (CDD) convoqué, sur demande de l'Antenne de Pikine, par le Préfet du Département.

C'est vous dire que le processus a été très participatif et a pris beaucoup de temps d'avant d'arriver à l'établissement de ce plan d'urbanisme de détail objet de notre rencontre d'aujourd'hui.

Le niveau d'exécution atteint est tel que les acteurs sont conscients de l'effectivité du processus en cours et sont convaincus du bien fondé d'une telle opération à la quelle ils y adhèrent. Cette opinion a été largement partagée lors de la capitalisation des acquis du PELCP.

Tout à l'heure le cabinet Sénagrosol reviendra plus largement sur le processus et particulièrement sur le plan d'urbanisme de détail.

J'espère que les débats seront fructueux et que des recommandations pertinentes sortiront de cette réflexion .

Avant de terminer je voudrais passer rapidement en revue les autres activités réalisées au niveau de la zone de Guinaw rails.

Il s'agit essentiellement de :

- la mise sur pied en janvier 2001 du Réseau des Associations Féminines pour le Développement de Guinaw rails – RAFDGR regroupant 53 groupements totalisant près de 3000 adhérentes et de la création de 3 unités de production (transformation de fruits et légumes, fabrication de savon et teinture / sérigraphie) et une unité d'IEC.
- La mise en place de coopératives d'habitat pour les femmes de Guinaw Rails fondée sur le mouvement associatif des femmes (tontines, GPF, GIE, Mutuelles d'épargne et de crédit) pour impulser une nouvelle dynamique organisationnelle orientée vers la résolution des problèmes d'accès à la propriété foncière et immobilière auxquels les femmes sont confrontées.

- **Le renforcement des capacités du réseau des femmes dans la Formation en aviculture (spéculation pondeuse) ;**
- **la Formation en micro jardins hydroponiques familiaux pour 45 femmes du réseau des femmes de Guinaw Rails.**
- **La formation professionnelle en menuiserie-sculpture sur bois au profit de douze (12) jeunes en rupture scolaire ainsi que 6 chefs d'atelier , tous issus de Guinaw Rails en vue de favoriser l'insertion socio-économique de jeunes résident Guinaw; Celle ci a abouti à la création du *GIE « GRAP BOIS »* qui a bénéficié d'un financement de neuf (9) millions de francs CFA grâce au Fonds National de l'Emploi.**
- **Dans le domaine de l'accompagnement à la mutualisation deux lignes de crédit qui ont été ouvertes au niveau de la Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Femmes de Guinaw Rails (MECFGR), en faveur du réseau des femmes, d'une part (10.000.000 Fcfa pour soutenir les activités productives développées par les femmes) et de l'Association des Personnes Handicapées, d'autre part (5.000.000 Fcfa).**
- ◆ **Pour l'appui financier destiné aux OCB/OSP dans le cadre du partenariat PELCP / ASACASE 189 projets ont été financés pour un coût de 50millions sous forme de crédit revolving**

**Je vous remercie tout en vous souhaitant une bonne journée de réflexion**

# GROUPE CONSULTATIF POUR LE SENEGAL

(Paris, 11-13 juin 2003)

---

## **Allocution du Coordonnateur Résident des Nations Unies au Sénégal au nom des agences du système des Nations Unies**

Excellence, Monsieur le Premier Ministre,  
Excellences, Messieurs les Membres du Gouvernement,  
Mesdames et Messieurs, les Ambassadeurs, Chefs de Missions Diplomatiques et Représentants des Organisations internationales et inter-africaines,  
Distingués invités,  
Mesdames, Messieurs,

La participation des principales agences du système des Nations Unies, aux côtés du FMI et de la Banque Mondiale, à cette importante réunion du Groupe Consultatif du Sénégal, traduit le dynamisme de la coopération entre le Sénégal et le Système des Nations Unies dans son ensemble et notre volonté d'accompagner les acteurs nationaux dans les défis de la lutte contre la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Au cours des dernières années, les agences du SNU ont œuvré activement auprès du Gouvernement mais également en direction de l'ensemble des composantes de la Nation sénégalaise pour accompagner le projet de société que le Président Wade et son Gouvernement ont élaboré.

Cette contribution s'est formalisée autour d'un Plan Cadre des Nations Unies, dénommé UNDAF et dont les principaux axes concernent :

1. Un plaidoyer fort pour la promotion du développement humain et la construction d'une vision à long terme du développement, enrichie par les travaux liés au processus de préparation des conférences mondiales et régionales, auquel le Sénégal a grandement contribué ;
2. La définition d'une Stratégie multisectorielle et intégrée de lutte contre la pauvreté (dénommée DSRP) qui a été unanimement approuvée par l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux et qui constitue un cadre fédérateur des initiatives et interventions pour le développement ;
3. La réalisation d'actions en faveur de la bonne gouvernance, du renforcement des capacités nationales y compris de la société civile et de la promotion des partenariats au niveau central et décentralisé, qui sont l'essence même de l'appropriation des initiatives de développement ;

A cet égard, il convient de souligner que la poursuite du conflit en Casamance n'a pas encore permis de mettre en œuvre le programme d'assistance post-conflit envisagé par le SNU en coordination avec les autres partenaires au développement dans cette région. Néanmoins, l'assistance humanitaire impulsée par l'UNICEF, le PAM, et le HCR s'est poursuivie avec succès pour favoriser notamment le maintien des enfants à l'école, la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables, la protection contre les accidents dus aux mines et la création de réseaux actifs en matière de prévention et de gestion des conflits et de soutien psychologique aux familles en situation de stress.

Enfin, les agences des Nations Unies ont impulsé en 2002 une dynamique collective forte de mise en œuvre d'une des trois priorités de l'UNDAF, à savoir la lutte contre la pauvreté dans la région de Tambacounda, région la plus pauvre couvrant un tiers du territoire sénégalais. Cet exercice singulier d'action concertée pour la mise en œuvre opérationnelle de l'UNDAF dans une région de convergence des interventions du SNU devrait permettre de coaliser des efforts auxquels l'ensemble des partenaires est vivement invité, en vue de réduire la pauvreté dans cette région et de permettre l'atteinte des objectifs du Millénaire.

Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs,

S'agissant de l'évolution des stratégies de développement du pays, le Système des Nations Unies au Sénégal voit dans l'adoption de la stratégie de lutte contre la pauvreté ainsi que dans l'élaboration du Programme National de Bonne gouvernance (PNBG), un effort de concrétisation des engagements pris par le Gouvernement du Sénégal à l'occasion des grandes conférences mondiales organisées sous l'égide de l'ONU et le félicite pour la qualité du dialogue, l'ouverture et la dynamique participative ainsi que l'appropriation.

D'une manière générale, les actions du SNU ont contribué au renforcement des capacités des collectivités et organisations à la base, pour la Gouvernance locale et l'amélioration des conditions de vie des populations. La mise en œuvre du PNBG, devrait permettre à cet égard, de soutenir la modernisation de la gestion de la fonction publique et la décentralisation, le renforcement de la gouvernance économique et l'amélioration de la gestion et de la coordination des aides extérieures.

Le renforcement de la gouvernance démocratique à travers l'amélioration du travail parlementaire, la réforme de la justice et la lutte contre la corruption ainsi que le développement des NTIC constituent également des axes prioritaires d'intervention pour lesquels les agences des Nations Unies et notamment le PNUD, s'engagent à apporter leurs contributions.

Tenant compte en particulier du rôle assigné aux institutions des Nations Unies en matière de développement social, et saluant les efforts déjà initiés pour une meilleure allocation des ressources en faveur des secteurs sociaux, le système des Nations Unies invite le Gouvernement du Sénégal à faire plein usage, des mécanismes qui garantissent une meilleure allocation au profit des services sociaux de base et une efficacité et efficacie plus grandes, des ressources consacrées à la lutte contre la pauvreté. Dans ce domaine, les agences des Nations Unies

Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs,

Les agences du système des Nations Unies dans leur ensemble, et le PNUD en particulier, réaffirment leur entière disponibilité, à œuvrer aux côtés du Gouvernement et des autres partenaires nationaux et en collaboration étroite avec les partenaires au développement, afin que le Sénégal puisse disposer des appuis et du financement nécessaires pour relever les défis de la lutte contre la pauvreté, réduire la vulnérabilité de son économie et consolider les bases de son développement.

Paris, le 11 juin 2003